



4ème enquête sur la prescription des Antibiotiques SPA 2012 ou SPA-4



A l'occasion de la Journée Européenne sur les Antibiotiques (European Awareness Day) du 18 novembre 2012, et pour la quatrième année consécutive, la SPILF et l'ONERBA vous proposent de participer à une enquête sur le juste usage des antibiotiques ("SPA-4").

Cette année, il a été décidé de réaliser une enquête différente de celles auxquelles vous avez pu participer les années précédentes.

Nous avons en effet pris en compte le fait que l'Enquête Nationale de Prévalence des infections nosocomiales 2012 et son module Antibiotique vous ont déjà donné l'occasion d'évaluer la prescription des antibiotiques au sein de votre établissement.

L'enquête SPA-4 sera donc plus centrée sur l'organisation pratique de la politique antibiotique de votre établissement, ses acteurs, les moyens disponibles pour améliorer la prescription... Il ne sera pas nécessaire de retourner au dossier patient.

Avant de procéder à la saisie en ligne des données, il est conseillé de remplir sous format papier le questionnaire PDF accessible depuis le lien accessible en bas de page.

Nous vous invitons ensuite à répondre au questionnaire suivant.

Vous pouvez y revenir en cours de saisie en utilisant le lien envoyé initialement.

Vous aurez jusqu'à fin 2012 pour le compléter à votre convenance.

Vous remerciant par avance de votre prochaine participation.

Le Comité de pilotage de SPA

Pour télécharger et imprimer le **questionnaire PDF avant votre saisie de données**, cliquer sur le lien suivant : [questionnaire SPA-4](#)

Pour consulter le **guide de l'utilisateur** préalablement à votre saisie de données, cliquer sur le lien suivant : [guide de l'utilisateur SPA-4](#)

1. Questionnaire établissement

Merci de préciser ci-dessous les coordonnées de la personne qui a complété ce questionnaire.

Nom : Prénom :

Fonction :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Anesthésiste-réanimateur | <input type="checkbox"/> Infectiologue |
| <input type="checkbox"/> Biologiste | <input type="checkbox"/> Interniste |
| <input type="checkbox"/> Généraliste | <input type="checkbox"/> Pharmacien |
| <input type="checkbox"/> Médecin ou pharmacien hygiéniste | <input type="checkbox"/> Autre : préciser : |
| <input type="checkbox"/> | |

Adresse électronique :

Code FINESS de l'établissement :

Nom de l'établissement :

Type établissement

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> CH public < 300 lits | <input type="checkbox"/> Clinique < 100 lits |
| <input type="checkbox"/> CH public > 300 lits | <input type="checkbox"/> Clinique > 100 lits |
| <input type="checkbox"/> CHU – CHR | <input type="checkbox"/> Etablissement psychiatrique |
| <input type="checkbox"/> CLCC | <input type="checkbox"/> Hôpital local |
| | <input type="checkbox"/> SSR-SLD |

Nombre lits MCO (hors psychiatrie) :

Nombre lits SSR :

Nombre lits SLD :

Nombre total de journées d'hospitalisation complètes en 2011 :

Score ICATB en 2011 (sur 100) :

Consommation (en DDJ) de tous les antibiotiques en 2011 (incluant J04AB02 et PAB) pour l'ensemble de l'établissement (hors EHPAD) :

Optionnel :

Consommation (en DDJ) de tous les antibiotiques en 2011 pour les services MCO :

Consommation (en DDJ) de tous les antibiotiques en 2011 pour les services SSR :

Consommation (en DDJ) de tous les antibiotiques en 2011 pour les services SLD :

Merci de vous assurer que la somme des consommations indiquées ci-dessus pour les services MCO / SSR / SLD n'est pas supérieure à la consommation totale pour l'ensemble de votre établissement.

Votre établissement a-t-il participé aux enquêtes :

	Oui	Non
SPA 1 (SPA)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
SPA 2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
SPA 3 (SPA Carb)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Votre établissement a-t-il participé au module « antibiothérapie » de l'enquête ENP 2012 ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

2. Organisation de la politique de bon usage des antibiotiques

2.1. Dans votre établissement, concernant la prise en charge de la réflexion sur l'usage des anti-infectieux, il existe :

<input type="checkbox"/>	Une Commission des Anti-infectieux (CAI/COMAI)
<input type="checkbox"/>	La COMEDIMS joue ce rôle
<input type="checkbox"/>	Le CLIN joue ce rôle
<input type="checkbox"/>	Une autre commission joue ce rôle : Merci de préciser la commission concernée:
<input type="checkbox"/>	Aucune commission n'est en charge de la réflexion sur l'usage des anti-infectieux

2.2 Si une commission en charge de la réflexion sur l'usage des anti-infectieux existe, elle se compose de :

	Oui	Non
Un (des) infectiologue(s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un (des) pharmacien(s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un (des) microbiologiste(s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un (des) médecin(s) / pharmacien (s) hygiéniste(s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un (des) chirurgien(s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un (des) anesthésiste(s)-réanimateur(s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un (des) médecin(s) d'autres spécialités ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Combien de fois par an se réunit-elle ?

2.3 Existe-t-il dans votre établissement un protocole écrit et/ou ayant fait l'objet d'une évaluation au cours des 3 dernières années, pour la prise en charge :

	Protocole écrit et évalué	Protocole écrit et non évalué	Pas de protocole écrit
Des pneumonies infectieuses communautaires ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des infections urinaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des infections cutanées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des aplasies fébriles ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Des péritonites ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quel a été le taux observé de prise en charge conforme au protocole, pour les pneumonies infectieuses communautaires (en %) ?

Quel a été le taux observé de prise en charge conforme au protocole, pour les infections urinaires (en %) ?

Quel a été le taux observé de prise en charge conforme au protocole, pour les infections cutanées (en %) ?

Quel a été le taux observé de prise en charge conforme au protocole, pour les aplasies fébriles (en %) ?

Quel a été le taux observé de prise en charge conforme au protocole, pour les péritonites (en %) ?

2.4 Existe-t-il dans votre établissement un protocole d'antibioprophylaxie chirurgicale ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Comment ce protocole a-t-il été mis en place ?

<input type="radio"/> Il s'agit tout simplement des recommandations SFAR 2010 adoptées telles quelles sans discussion interne à l'établissement (sans réunion d'appropriation)
<input type="radio"/> Il s'agit d'une adaptation des recommandations SFAR 2010 après réunion de concertation (ou d'appropriation) interne à l'établissement

Est-il adapté à chaque spécialité chirurgicale ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

L'application de ce protocole a-t-elle fait l'objet d'une évaluation au cours des 3 dernières années ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

**Qui a participé à la rédaction de ce protocole ?
(plusieurs réponses possibles)**

<input type="checkbox"/> Infectiologues
<input type="checkbox"/> Internistes
<input type="checkbox"/> Anesthésistes-réanimateurs
<input type="checkbox"/> Chirurgiens
<input type="checkbox"/> Médecins ou pharmaciens hygiénistes
<input type="checkbox"/> Biologistes
<input type="checkbox"/> Pharmaciens
<input type="checkbox"/> Autres : préciser :

**Qui a participé à la validation de ce protocole ?
(plusieurs réponses possibles)**

<input type="checkbox"/> Infectiologues
<input type="checkbox"/> Internistes
<input type="checkbox"/> Anesthésistes-réanimateurs
<input type="checkbox"/> Chirurgiens
<input type="checkbox"/> Médecins ou pharmaciens hygiénistes
<input type="checkbox"/> Biologistes
<input type="checkbox"/> Pharmaciens
<input type="checkbox"/> Autres : préciser :

2.5.1. Des collaborations formalisées (consultation inter-établissement, avis téléphoniques avec une personne référente,...) existent-elles avec les médecins hors de votre établissement (en cabinet et/ou en clinique et/ou établissement public) pour le conseil en antibiothérapie ?
(répondre oui si cette collaboration se fait dans le cadre d'une convention, d'un règlement intérieur, d'une ligne téléphonique distincte)

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, à combien de recours par jour donne lieu cette collaboration :

<input type="radio"/> 0 à 5	<input type="radio"/> 6 à 10	<input type="radio"/> 11 à 20	<input type="radio"/> 20 à 50	<input type="radio"/> plus de 50
-----------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------------------------

2.5.2. Des collaborations formalisées (consultation inter-établissement, avis téléphoniques avec une personne référente,...) existent-elles avec les médecins hors de votre établissement (en cabinet et/ou en clinique et/ou établissement public) pour la formation (EPU, ...) ?
(répondre oui si cette collaboration se fait dans le cadre d'une convention, d'un règlement intérieur, ...)

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, à combien de formation(s) par an donne lieu cette collaboration :

<input type="radio"/> Moins de 5	<input type="radio"/> de 6 à 10	<input type="radio"/> de 11 à 20	<input type="radio"/> Plus de 20
----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

2.5.3. Des collaborations formalisées (consultation inter-établissement, avis téléphoniques avec une personne référente,...) existent-elles avec les médecins hors de votre établissement (en cabinet et/ou en clinique et/ou établissement public) pour la formalisation de référentiels de prescription ?
(répondre oui si cette collaboration se fait dans le cadre d'une convention, d'un règlement intérieur, ...)

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

3. Modalités de prescription des antibiotiques

3.1. Les prescriptions d'antibiotiques sont-elles à dispensation nominative ?

(médicaments préparés par la pharmacie pour chaque patient selon une répartition définie - globale ou répartition matin, midi, soir, coucher - et pour une durée précisée - journalière, hebdomadaire, mensuelle...)

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, la prescription à dispensation nominative concerne :

<input type="radio"/> Tous les antibiotiques	<input type="radio"/> Certaines classes d'antibiotiques
--	---

Lesquelles ?

<input type="checkbox"/> Ticarcilline-clavulanate	<input type="checkbox"/> Pipéracilline-tazobactam	<input type="checkbox"/> C3G IV
<input type="checkbox"/> Carbapénèmes	<input type="checkbox"/> Aztréonam	<input type="checkbox"/> Fluoroquinolones
<input type="checkbox"/> Glycopeptides	<input type="checkbox"/> Daptomycine	<input type="checkbox"/> Linézolide
<input type="checkbox"/> Amikacine	<input type="checkbox"/> Tigécycline	<input type="checkbox"/> Autre : préciser les autres classes concernées :

Si oui, la prescription à dispensation nominative concerne :

<input type="radio"/> Tous les services de l'établissement	<input type="radio"/> Certains services de l'établissement
--	--

Lesquels ?

<input type="checkbox"/> Cardiologie	<input type="checkbox"/> Gastro-entérologie	<input type="checkbox"/> Gériatrie	<input type="checkbox"/> Hématologie
<input type="checkbox"/> Maladies Infectieuses	<input type="checkbox"/> Médecine interne	<input type="checkbox"/> Neurologie	<input type="checkbox"/> Pneumologie
<input type="checkbox"/> Réanimation	<input type="checkbox"/> Urgences	<input type="checkbox"/> Autres : préciser les autres services concernés:	

3.2. Existe-il une prescription informatisée des antibiotiques ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, la prescription informatisée concerne :

<input type="radio"/> Les formes per os seulement
<input type="radio"/> Les formes IV seulement
<input type="radio"/> Les formes per os et IV

Si oui, la prescription informatisée concerne :

<input type="radio"/> Tous les services de l'établissement
<input type="radio"/> Certains services de l'établissement

Lesquels ?

<input type="checkbox"/> Cardiologie	<input type="checkbox"/> Gastro-entérologie	<input type="checkbox"/> Gériatrie	<input type="checkbox"/> Hématologie
<input type="checkbox"/> Maladies Infectieuses	<input type="checkbox"/> Médecine interne	<input type="checkbox"/> Neurologie	<input type="checkbox"/> Pneumologie
<input type="checkbox"/> Réanimation	<input type="checkbox"/> Urgences	<input type="checkbox"/> Autres : préciser les autres services concernés:	

Votre système de prescription informatisée autorise-t-il un blocage des prescriptions ne remplissant pas certains critères ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, ce blocage concerne :

<input type="checkbox"/> La délivrance initiale sous réserve de saisie d'un questionnaire
<input type="checkbox"/> L'arrêt automatique de la prescription initiale si il n'y a pas un renouvellement volontaire
<input type="checkbox"/> Autre : préciser :

3.3. Concernant la prescription des antibiotiques dans votre établissement :

<input type="radio"/> Tous les antibiotiques font l'objet d'une prescription contrôlée
<input type="radio"/> Certains antibiotiques font l'objet d'une prescription contrôlée
<input type="radio"/> Aucun antibiotique ne fait l'objet d'une prescription contrôlée

Existe-il un support de prescription* spécifique ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

La justification de la prescription est-elle obligatoire ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, préciser :

<input type="checkbox"/> Le référent antibiotique
<input type="checkbox"/> Infectiologues
<input type="checkbox"/> Réanimateurs
<input type="checkbox"/> Autres : préciser :

** Lorsque l'on parle de support de prescription spécifique, il peut s'agir d'une ordonnance pré-imprimée par molécule, d'une ordonnance pré-imprimée comportant l'ensemble des molécules faisant l'objet d'une "surveillance/contrôle" ou d'une ordonnance simple, manuscrite. Pour les établissements ayant une prescription informatisée, il s'agit de la saisie d'un formulaire spécifique à ces molécules, qu'il soit ou non bloquant.*

Quels antibiotiques sont concernés par la prescription contrôlée ?

<input type="checkbox"/> Carbapénèmes	<input type="checkbox"/> Linézolide
<input type="checkbox"/> Céphalosporines de 3ème génération	<input type="checkbox"/> Aminosides
<input type="checkbox"/> Tazociline	<input type="checkbox"/> Colimycine
<input type="checkbox"/> Fluoroquinolones	<input type="checkbox"/> Tygécycline
<input type="checkbox"/> Glycopeptides	<input type="checkbox"/> Autres antibiotiques définis selon l'épidémiologie locale
<input type="checkbox"/> Daptomycine	

Carbapénèmes

- oui non
La prescription contrôlée porte sur tout ou partie des molécules de la classe
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
- si oui, préciser :
- Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :.....

Céphalosporines de 3ième génération

- oui non
La prescription contrôlée porte sur tout ou partie des molécules de la classe
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
- si oui, préciser :
- Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :.....

Tazocilline

- oui non
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
- si oui, préciser :
- Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :.....

Fluoroquinolones

- oui non
La prescription contrôlée porte sur tout ou partie des molécules de la classe
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
- si oui, préciser :
- Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :.....

Glycopeptides

- oui non
La prescription contrôlée porte sur tout ou partie des molécules de la classe
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
- Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :.....

Daptomycine

- oui non
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
- si oui, préciser :
- Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :.....

Linézolide

- oui non
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
- si oui, préciser :
- Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :.....

Aminosides

- oui non
La prescription contrôlée porte sur tout ou partie des molécules de la classe
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
si oui, préciser :
 Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :

Colimycine

- oui non
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
si oui, préciser :
 Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :

Tygécycline

- oui non
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
si oui, préciser :
 Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :

Préciser les autres antibiotiques définis selon l'épidémiologie locale :

-
- existe-il un support de prescription spécifique ? oui non
- la justification de la prescription est-elle obligatoire? oui non
- existe-il une liste de prescripteurs habilités réduite ? oui non
si oui, préciser :
 Le référent antibiotique / Infectiologues / Réanimateurs / Autres : préciser :

3.4 Réévaluation des prescriptions à 48-72j

Votre établissement diffuse-t-il une recommandation de réévaluation de l'antibiothérapie à 48-72h ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, la recommandation concerne :

<input type="radio"/> Tous les antibiotiques
<input type="radio"/> Certaines classes d'antibiotiques

Lesquelles ?

<input type="checkbox"/> Celles concernées par la prescription à dispensation nominative
<input type="checkbox"/> Celles concernées par la prescription informatisée
<input type="checkbox"/> Celles concernées par la prescription contrôlée
<input type="checkbox"/> Autres classes

Lesquelles ?

<input type="checkbox"/> Ticarcilline-clavulanate	<input type="checkbox"/> Pipéracilline-tazobactam	<input type="checkbox"/> C3G IV
<input type="checkbox"/> Carbapénèmes	<input type="checkbox"/> Aztréonam	<input type="checkbox"/> Fluoroquinolones
<input type="checkbox"/> Glycopeptides	<input type="checkbox"/> Daptomycine	<input type="checkbox"/> Linézolide
<input type="checkbox"/> Amikacine	<input type="checkbox"/> Tigécycline	<input type="checkbox"/> Autre : préciser :

Si oui, la recommandation concerne ?

- | |
|--|
| <input type="radio"/> Tous les services de l'établissement |
| <input type="radio"/> Certains services de l'établissement |

Lesquels ?

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Services à prescription à dispensation nominative |
| <input type="checkbox"/> Services à prescription informatisée |
| <input type="checkbox"/> Services à prescription contrôlée |
| <input type="checkbox"/> Autres services |

Lesquels ?

- | | | | |
|--|---|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cardiologie | <input type="checkbox"/> Gastro-entérologie | <input type="checkbox"/> Gériatrie | <input type="checkbox"/> Hématologie |
| <input type="checkbox"/> Maladies Infectieuses | <input type="checkbox"/> Médecine interne | <input type="checkbox"/> Neurologie | <input type="checkbox"/> Pneumologie |
| <input type="checkbox"/> Réanimation | <input type="checkbox"/> Urgences | <input type="checkbox"/> Autres : préciser : | |

Modalités de la réévaluation de la prescription à 48-72 heures**La réévaluation effective concerne :**

- | |
|---|
| <input type="radio"/> Tous les antibiotiques |
| <input type="radio"/> Certaines classes d'antibiotiques |

Lesquelles ?

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Celles concernées par la prescription à dispensation nominative |
| <input type="checkbox"/> Celles concernées par la prescription informatisée |
| <input type="checkbox"/> Celles concernées par la prescription contrôlée |
| <input type="checkbox"/> Autres classes |

Lesquelles ?

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Ticarcilline-clavulanate | <input type="checkbox"/> Pipéracilline-tazobactam | <input type="checkbox"/> C3G IV |
| <input type="checkbox"/> Carbapénèmes | <input type="checkbox"/> Aztréonam | <input type="checkbox"/> Fluoroquinolones |
| <input type="checkbox"/> Glycopeptides | <input type="checkbox"/> Daptomycine | <input type="checkbox"/> Linézolide |
| <input type="checkbox"/> Amikacine | <input type="checkbox"/> Tigécycline | <input type="checkbox"/> Autre : préciser : |

Quelles sont les modalités de la réévaluation de la prescription à 48-72 heures ?

<input type="checkbox"/> Le prescripteur organise lui-même la réévaluation dans son service sans rappel extérieur
<input type="checkbox"/> L'ordonnance initiale est limitée dans la durée, obligeant le prescripteur à réévaluer et à renouveler avant la 72ème heure
<input type="checkbox"/> Le prescripteur est systématiquement contacté par le référent antibiotique
<input type="checkbox"/> Le prescripteur est systématiquement contacté par le pharmacien
<input type="checkbox"/> Le prescripteur est contacté par le microbiologiste à 48-72h pour les infections graves pour le rendu de la sensibilité
<input type="checkbox"/> Autre

Dans le cas où le prescripteur organise lui-même la réévaluation dans son service sans rappel extérieur, des audits ont-ils été réalisés au cours des 3 dernières années ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, dans quels services au sein de l'établissement ?

<input type="radio"/> Tous les services de l'établissement
<input type="radio"/> Certains services de l'établissement

Lesquels ?

<input type="checkbox"/> Cardiologie	<input type="checkbox"/> Gastro-entérologie	<input type="checkbox"/> Gériatrie	<input type="checkbox"/> Hématologie
<input type="checkbox"/> Maladies Infectieuses	<input type="checkbox"/> Médecine interne	<input type="checkbox"/> Neurologie	<input type="checkbox"/> Pneumologie
<input type="checkbox"/> Réanimation	<input type="checkbox"/> Urgences	<input type="checkbox"/> Autres	

Si l'ordonnance initiale est limitée dans la durée, obligeant le prescripteur à réévaluer et à renouveler avant la 72ème heure :

	Oui	Non
Le renouvellement fait l'objet d'un contrôle réel :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Devoir remplir une seconde ordonnance papier est considéré comme preuve suffisante de réévaluation :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le renouvellement quotidien des prescriptions informatiques est considéré comme preuve suffisante de réévaluation :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Par quels moyens le prescripteur est-il contacté par le référent antibiotique ?

<input type="checkbox"/> Par téléphone
<input type="checkbox"/> Par mail
<input type="checkbox"/> Par avis dans le service
<input type="checkbox"/> Par un autre moyen : lequel :

Par quels moyens le prescripteur est-il contacté par le pharmacien ?

<input type="checkbox"/> Par téléphone
<input type="checkbox"/> Par mail
<input type="checkbox"/> Par avis dans le service
<input type="checkbox"/> Par un autre moyen : lequel :

Préciser le(s) autre(s) modalité(s) de réévaluation de la prescription à 48-72 heures dans votre établissement :

.....

4. Référents en antibiothérapie

Pour les établissements disposant d'un service d'infectiologie, ne tenir compte que des activités de conseil effectuées en dehors du service: ne pas additionner le nombre d'ETP du service pour le calcul du nombre d'ETP de référents.

Pour consulter le détail de la circulaire de 2002 sur le référent en antibiothérapie, cliquer sur le lien suivant :

[Texte circulaire 2002](http://www.infectiologie.com/site/medias/_documents/ATB/ATB_circ_2002.pdf) : http://www.infectiologie.com/site/medias/_documents/ATB/ATB_circ_2002.pdf

4.1. Existe-t-il un référent principal en antibiothérapie dans votre établissement ou partagé(s) entre plusieurs établissements ?

<input type="radio"/> Oui, au sens de la circulaire de 2002
<input type="radio"/> Oui, hors contexte de la circulaire de 2002
<input type="radio"/> Non

Si oui, quelle est sa spécialité ?

<input type="radio"/> Infectiologue	<input type="radio"/> Interniste	<input type="radio"/> Anesthésiste-réanimateur
<input type="radio"/> Médecin ou pharmacien hygiéniste	<input type="radio"/> Biologiste	<input type="radio"/> Pharmacien
<input type="radio"/> Généraliste	<input type="radio"/> Autre : préciser :	

Si oui, le référent est-il titulaire d'un(e) :

<input type="checkbox"/> DU/DIU
<input type="checkbox"/> DESC
<input type="checkbox"/> Attestation de formation en maladies infectieuses
<input type="checkbox"/> Aucun titre
<input type="checkbox"/> Autre titre : préciser :

Si oui, quel est le temps reconnu (en ETP) (officiellement budgété) par votre établissement au référent antibiotique ?

Si oui, quel est le temps effectif (en ETP) (effectivement passé) affecté au référent antibiotique dans votre établissement ?

Pouvez-vous indiquer le nom du référent antibiotique de l'établissement ?

Pouvez-vous indiquer l'adresse email du référent antibiotique de l'établissement ?

4.2. Existe-t-il une équipe opérationnelle d'antibiothérapie (telle que définie dans la Conférence de consensus du 6 mars 2002 *) ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

* : Pour consulter le détail de la Conférence de consensus du 6 mars 2002, cliquer sur le lien suivant :

[Texte consensus 2002](http://www.infectiologie.com/site/medias/_documents/consensus/atb-02.pdf) : http://www.infectiologie.com/site/medias/_documents/consensus/atb-02.pdf

4.3. Le référent en antibiothérapie est-il sollicité : (plusieurs réponses possibles)

<input type="checkbox"/> Par appel des cliniciens
<input type="checkbox"/> Par signalement systématique au référent de la part du labo de microbiologie pour certains types de prélèvement positifs (Hémocultures, LCR, autre)
<input type="checkbox"/> Par signalement de la pharmacie lors de la prescription d'antibiotiques spécifiques

Par un autre moyen : préciser lequel :

4.4. Le référent donne ses conseils :

• En se déplaçant dans les services :

Oui Non jamais

Si oui, quelle proportion d'avis est donnée suite à un déplacement (en %) ?

Si oui, dans quel cadre ?

<input type="checkbox"/> Service/établissement avec convention	<input type="checkbox"/> Pour certains antibiotiques
<input type="checkbox"/> Pour certaines infections	<input type="checkbox"/> Pour certains pathogènes
<input type="checkbox"/> Pour certains prélèvements	<input type="checkbox"/> Autre(s) cas

• Par téléphone :

Oui toujours Oui parfois Non jamais

4.5. Le référent accède-t-il aux éléments microbiologiques du dossier ?

Oui toujours Oui parfois Non jamais

4.6. Le référent discute-t-il systématiquement chacun de ses avis avec un médecin prescripteur du service qui héberge le patient (ne répond pas à la simple sollicitation d'un externe ou d'un personnel paramédical), ce qui a une vertu pédagogique ?

Oui toujours Oui parfois Non jamais

4.7. L'avis du référent est-il tracé ?

Oui Parfois Non

Si oui / parfois :

<input type="checkbox"/> Dans le dossier du patient / par le référent
<input type="checkbox"/> Dans le dossier du patient / par un médecin du service
<input type="checkbox"/> Dans le dossier du patient / par une autre personne
<input type="checkbox"/> Sur un support conservé par le référent

4.8. Lorsque les médecins ont besoin d'un conseil en antibiothérapie dans votre établissement : Ont-ils accès à un ou plusieurs numéros téléphoniques permettant d'avoir un avis ?

Oui Non

Si oui, cette ligne est disponible ?

<input type="checkbox"/> 7j/7j et 24h/24h
<input type="checkbox"/> Aux heures ouvrables uniquement
<input type="checkbox"/> Moins de 2 heures par jour

Si oui, qui répond aux questions ?

<input type="checkbox"/> Médecin référent antibiotique	<input type="checkbox"/> Pharmacien
<input type="checkbox"/> Infectiologue	<input type="checkbox"/> Microbiologiste
<input type="checkbox"/> Réanimateur	<input type="checkbox"/> Autre : préciser :

Si oui, cette ligne est-elle mutualisée avec d'autres établissements ?

Oui Non

Si non, auprès de qui vont-ils chercher les conseils ?

.....

5. Surveillance de la consommation des antibiotiques

5.1. Votre établissement de santé a-t-il mis en place un recueil de ses consommations d'antibiotiques ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, à quel rythme s'effectue ce recueil ?

<input type="radio"/> Mensuel
<input type="radio"/> Trimestriel
<input type="radio"/> Semestriel
<input type="radio"/> Annuel
<input type="radio"/> Autre : préciser :

Si oui, à quel niveau s'effectue ce recueil ?

<input type="checkbox"/> Établissement
<input type="checkbox"/> Pôles d'activité
<input type="checkbox"/> Service
<input type="checkbox"/> Autre : préciser :

Si oui, de quelle manière s'effectue ce recueil ?

<input type="radio"/> Depuis la gestion des achats par la pharmacie
<input type="radio"/> Par suivi des commandes des services
<input type="radio"/> Par saisie et suivi des prescriptions individuelles
<input type="radio"/> Autre : préciser :

5.2. Les consommations d'antibiotiques font-elles l'objet d'une communication dans l'établissement ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, au sein de :

<input type="checkbox"/> CME
<input type="checkbox"/> CLIN
<input type="checkbox"/> COMEDIMS
<input type="checkbox"/> CAI/COMAI
<input type="checkbox"/> Autre : préciser :

et/ou par diffusion sur le site Intranet de l'établissement ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

et/ou par courriel à l'ensemble des chefs de service ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui
---------------------------	---------------------------	---------------------------

et/ou par courriel à l'ensemble des prescripteurs ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, à quelle fréquence ?

<input type="radio"/> Mensuel
<input type="radio"/> Trimestriel
<input type="radio"/> Semestriel
<input type="radio"/> Annuel
<input type="radio"/> Autre : préciser :

Si oui :

<input type="checkbox"/> Au cours de réunions régulières entre référent antibiotique et prescripteurs
<input type="checkbox"/> Au cours de réunions régulières entre pharmaciens et prescripteurs
<input type="checkbox"/> Au cours d'autres moments d'échange : préciser :

5.4. Est-ce que les données de surveillance de la consommation des antibiotiques sont confrontées à celles des résistances, au niveau de l'établissement ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui :

	Oui	Non
Sont-elles transmises aux chefs de service / de pôle ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sont-elles transmises aux prescripteurs de l'établissement ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.5. Est-ce que les données de surveillance de la consommation des antibiotiques sont confrontées à celles des résistances, au niveau de chaque service ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui :

	Oui	Non
Sont-elles transmises aux chefs de service / de pôle ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sont-elles transmises aux prescripteurs de l'établissement ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6. Autres ressources

6.1. Le système d'informatique de l'établissement permet :

	Oui	Non
A la pharmacie à usage intérieur d'accéder aux données du laboratoire de microbiologie ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aux microbiologistes d'accéder aux données concernant les prescriptions des secteurs d'activités ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6.2. L'établissement possède-t-il un référentiel d'aide à la prescription (guide adapté à la situation locale et disponible en version papier, intranet ou internet) ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

6.3. L'établissement possède un logiciel d'aide à la prescription (système d'aide au choix de traitement et non logiciel de prescription informatisée) adapté à la situation locale ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

6.4. Concernant les tests de diagnostic rapides, utilisez-vous dans votre établissement :

	Oui dans tous les services	Oui dans certains services uniquement	Oui dans le service des urgences uniquement	Non
Les tests de diagnostic rapide pour les angines ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les bandelettes urinaires ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6.5. Concernant les dosages sanguins d'antibiotiques :

En cas de prescription de vancomycine, avez-vous la possibilité de réaliser des dosages ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, les dosages sont réalisés :

<input type="radio"/> Dans votre établissement	<input type="radio"/> Sont externalisés
--	---

En cas de prescription de téicoplanine, avez-vous la possibilité de réaliser des dosages ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, les dosages sont réalisés :

<input type="radio"/> Dans votre établissement	<input type="radio"/> Sont externalisés
--	---

En cas de prescription d'aminosides, avez-vous la possibilité de réaliser des dosages ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si oui, les dosages sont réalisés :

<input type="radio"/> Dans votre établissement	<input type="radio"/> Sont externalisés
--	---

6.6. Concernant la collaboration avec le laboratoire de microbiologie :

Le délai de rendu des résultats microbiologiques donne-t-il satisfaction aux cliniciens ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Les résultats de microbiologie sont disponibles :

<input type="checkbox"/> Sur papier
<input type="checkbox"/> Sur un serveur informatisé de résultats accessible aux cliniciens
<input type="checkbox"/> Par un autre support / moyen : lequel :

En cas d'hémocultures positives, le clinicien est-il prévenu par téléphone par un biologiste ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Les médecins cliniciens de votre établissement ont-ils accès à un laboratoire de microbiologie :

	Oui	Non
La nuit :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le week-end :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le laboratoire de microbiologie de votre établissement applique-t-il les recommandations du CA SFM* pour toutes les souches d'entérobactéries productrices de BLSE ?

<input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non
<input type="radio"/> Je n'étais pas au courant de cette recommandation

* : [Texte de recommandations du CA SFM](http://www.infectiologie.com/site/medias/Recos/2011-Argu-Reco-CaSFM.pdf) : <http://www.infectiologie.com/site/medias/Recos/2011-Argu-Reco-CaSFM.pdf>

Si oui :

Une CMI de la (des) C3G rendue(s) sensible(s) est-elle systématiquement déterminée pour les souches d'entérobactéries productrices de BLSE (pour les infections sévères) ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Dans votre établissement, existe-t-il une recommandation (de la COMAI ou commission équivalente) pour préférer l'utilisation des C3G rendues sensibles plutôt que les carbapénèmes, face à de telles souches d'entérobactéries productrices de BLSE ?

<input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non

CLASSER CI DESSOUS LES 3 ACTIONS PRIORITAIRES (1,2,3) A ENTREPRENDRE pour améliorer la prescription des antibiotiques sur votre site

<input type="text"/>	Serveur de résultat
<input type="text"/>	Bactériologiste disponible la nuit
<input type="text"/>	Prescription informatisée
<input type="text"/>	Alerte électronique de réévaluation à 72h
<input type="text"/>	Dosage des ATB sur place
<input type="text"/>	Autre : préciser :